

## Réseau des établissements français à l'étranger AEFÉ + Homologués

435 établissements – 225 000 élèves – 75 000 Français

Budget estimé à 1 milliard €

### Réseau proprement AEFÉ

74 Établissements gestion directe 63 000 élèves

176 Établissements conventionnés 100 000 élèves

#### « Hors réseau »

Homologués : 186

62 000 élèves

## Une aide en trompe l'œil

### Aide de l'État au réseau AEFÉ

Année	2002	2008	Variation
Subvention	304 M€	290 M€	- 5 %
+ Bourses	39 M€	43 M€	10 %
PEC		20 M€	
Total aide de l'État	343 M€	353 M€	3%

### Participation des familles au réseau AEFÉ

Année	2002	2008	Variation
	450 M€	500 M€	11%

## L'État alourdit les charges

- **Transfert à l'AEFE de compétences immobilières sur les EGD sans transfert de budget :**
  - 40M€supplémentaires par an sur 5 ans (Cf. Audit IGF)
  - 50M€si le réseau se développe pour suivre présence française à l'étranger.
- **Transfert à l'AEFE et à la MLF du paiement des cotisations pour pension des personnels titulaires :**
  - Coût 124 M€pour l'AEFE, 5 M€pour la MLF.
  - Transfert de 100M€(non actualisables) au budget 2009 de l'AEFE, rien pour la MLF.
  - Cotisations = 60% du salaire indiciaire => 65% en 2010.
- **Diminution drastique du nombre d'expatriés prévue dans le cadre de la RGPP**  
(L'AEFE aurait obtenu qu'il n'y ait « que » 80 suppressions sur 1003 expatriés en 2009)

## Les établissements paieront

- Subvention de l'état hors bourses : 290M€ inchangée pour 2009, inférieure à masse salariale des fonctionnaires 374,5 M€ qui augmente mécaniquement chaque année (GVT 4%) =>Les remontées financières continueront d'augmenter.
- Coût d'un résident : 40 000€/an aujourd'hui, 60 000€avec les cotisations pour pension.
- Les établissements assureront une grande partie des 234 M€ de la programmation immobilière 2008/2010 (Fonds propres – emprunts gagés sur les frais de scolarité - remboursement sous forme de loyers versés à l'AEFE

## Donc .... les familles paieront

- Augmentation des frais de scolarité de 60%, en euro, sur les 5 prochaines années (prévision de l'AEFE).
- Mise en place à partir de la rentrée 2009 d'une taxe correspondant à 6% des frais de scolarité (2% pour les homologués). La moitié des 30M€récoltés devrait être consacrée à l'immobilier.
- Des déconventionnements sont à prévoir du fait de l'AEFE ou des établissements qui ne pourront faire face à cet accroissement de leurs charges.

## La gratuité une réponse ?

- Elle n'est assurée que pour les lycéens si l'on en juge par le budget pluriannuel du MAE (2009/2012) qui ne prévoit pas de prise en charge pour les élèves au delà de la seconde. Programme 151: 47M€ pour les bourses +60M€ pour la PEC.
- Coût pour l'État : 60M€ largement compensés par la baisse de la subvention de fonctionnement et par les alourdissements de charges des établissements et donc des familles.
- Avec ces mêmes 60M€ on pourrait distribuer 20 000 bourses supplémentaires ! Plus de la moitié des élèves français seraient aidés.
- L'augmentation des frais de scolarité risque d'écarter les non français (88 000 élèves) indispensables à nos établissements.
- Les entreprises (Darty-Auchan..), les pays d'accueil et les établissements (Rochambeau à Washington) risquent de se désengager.

## Repères sur la prise en charge

### En 2008/2009

- 8 171 élèves français sont scolarisés en 1<sup>ère</sup> et terminale
- 2 206 ne paient pas la scolarité (payée par employeur) 27%
- 1 811 sont déjà boursiers 22 %
- 4 154 élèves bénéficieront de la prise en charge.

### Par extrapolation en 2010

- 15 000 élèves français seront scolarisés au lycée
- 4 000 seront pris en charge par employeur
- 2 850 seront boursiers
- 8 150 bénéficieront de la prise en charge. (à rapprocher des 20 000 que l'on aurait pu aider par des bourses !)

## Une seule réponse pour assurer le développement du réseau, maintenir sa qualité et en faire un réel outil de coopération culturelle :

### la tutelle du MENR

- L'enseignement français à l'étranger est un prolongement du service public d'éducation française, le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche doit assumer ses responsabilités...
- Prise en charge des élèves français (380M€)  
OU

- Prise en charge des personnels titulaires (375M€)

## Coût des élèves français

- ▣ Les élèves français du réseau AEFÉ coûteraient 521 M€ s'ils étaient scolarisés en France
- ▣ Ils ne coûtent que 381 M€ dont 217 M€ sont payés par les familles.

	Effectif d'élèves français scolarisés dans les EFE*	Frais de scolarité moyens	Frais de scolarité payés par les élèves français	Coût d'un élève en France*	Coût théorique des élèves français résidant à l'étranger s'ils avaient été scolarisés en France	Coût effectif des élèves français scolarisés dans les EFE *	Coût pour l'Etat de la scolarisation des élèves français résidant à l'étranger, y compris bourses	"Economie" réalisée par l'État dans la scolarisation des enfants français à l'étranger.
Maternelle	12 600	2 515	31 689 000 €	4 660 €	58 716 000 €	Coût moyen d'un élève		
Primaire	29 258	2 618	76 597 444 €	5 060 €	148 045 480 €	Scolarisé dans les EFE *		
Collège	21 549	3 048	65 681 352 €	8 810 €	189 846 690 €	5 050 €		
Lycée	12 028	3 577	43 024 156 €	10 320 €	124 128 960 €	Coût total/Nb élèves	Coût effectif- Scolarités payées par familles	
Post bac	28			Non comptabilisés				
<b>Total</b>	<b>75 435</b>		<b>216 991 952 €</b>		<b>520 737 130 €</b>	<b>380 946 750 €</b>	<b>163 954 798 €</b>	<b>356 782 332 €</b>

\* Sources : DEP - Repères et références statistiques - édition 2007 - AEFÉ - Statistiques et ratios 2006/2007